

# PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 485 publiée le 13 avril 2015

## ÉCLAIRCIE PASCALE À MONTBRISON DANS LE DIOCÈSE DE SAINT-ETIENNE !

Mi-février, un groupe de fidèles de Montbrison, dans le diocèse de Saint-Étienne, où est célébrée une fois par mois la messe traditionnelle depuis 2009, nous a contactés pour nous faire part de son désarroi. Désireux de bénéficier d'une messe bimensuelle et non plus seulement mensuelle, ce groupe stable d'une soixantaine de personnes, se retrouve en effet dépourvu d'interlocuteur. La paroisse Sainte-Claire dont il dépend n'a plus de curé depuis six mois et l'évêque, Mgr Dominique Lebrun, leur a indiqué ne pas avoir la possibilité de les rencontrer d'ici la fin de l'année 2015.

C'est donc une lettre plutôt sombre que nous avons envisagée jusqu'à ce que, à la veille de la Semaine Sainte, ces fidèles ne nous communiquent une belle et bonne nouvelle : à l'occasion de Pâques, le bulletin paroissial et la presse locale annonçaient une « messe latine ». Et, effectivement, alors que leur messe se célèbre d'ordinaire chaque troisième dimanche du mois, ils ont pu bénéficier ce dimanche de la messe de Pâques ce qui, pour la première fois depuis 2009, leur offre deux messes au cours du même mois.

L'évêque du diocèse a-t-il souhaité apaiser la tension alors que Paix liturgique l'avait contacté pour vérifier les informations à notre disposition ? C'est ce que veulent croire les fidèles, heureux du succès de cette messe chantée par l'abbé Chassagne (FSSP) qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes pour l'occasion, assistance que bien des églises de campagne ne connaissent plus, même un dimanche de Pâques, hélas !

Image: rs20150413181651\_montbrison2.jpg

*Une fois par mois, à 11 heures, la messe traditionnelle est célébrée en l'église Saint-Pierre de Montbrison (Loire) par l'abbé Chassagne (FSSP).*

### I - LE COURRIER DES FIDÈLES

*Votre très intéressante lettre sur Pélussin du 11 février 2015, nous incite à vous contacter pour vous exposer les difficultés que nous rencontrons à Montbrison, paroisse du diocèse de Saint-Étienne, soit le même diocèse que Pélussin.*

*Nous sommes nous aussi une communauté paisible et silencieuse (car nous n'avons jusqu'ici jamais manifesté publiquement et nos demandes sont toujours restées de l'ordre du contact respectueux et confiant avec nos pasteurs) qui bénéficie depuis 6 ans de l'application mensuelle du Motu Proprio Summorum Pontificum. Non moins résolu que les fidèles de Pélussin, nous sommes prêts nous aussi à attendre 35 ans, s'il le faut, pour obtenir une situation stable et équitable, à savoir la célébration dominicale hebdomadaire de la forme extraordinaire du rite romain.*

*Toutefois, le cadre nouveau permis par Benoît XVI n'étant plus celui des années 70/80, nous demandons depuis plus de quatre ans de bénéficier de la messe tous les 15 jours et non plus seulement le troisième dimanche du mois. Sans succès, en dépit de l'accueil bienveillant que nous ont manifesté les curés successifs de Montbrison ainsi que le vicaire général.*

*Nous savons bien que le diocèse souffre d'un manque de prêtres - la paroisse de Montbrison est d'ailleurs privée de curé depuis l'automne dernier - et que nous ne sommes « qu'à 45 minutes de Saint-Étienne » où la Fraternité Saint-Pierre offre deux messes dominicales comme notre évêque a déjà eu l'occasion de nous l'expliquer. Outre que dans la pratique on se rend bien compte que peu de fidèles peuvent se permettre 3 dimanches sur 4 un tel trajet (80 km aller-retour), il ne nous semble pas excessif de demander la messe 1 dimanche sur 2.*

*Hélas, ce n'est pas ce que semble penser Mgr Lebrun qui, à une invitation que nous lui faisons de venir nous rencontrer dans le cadre de la Neuvaine pour la France, vient de nous répondre qu'il faudrait en reparler en fin d'année 2015, nous reprochant de ne pas avoir profité de sa dernière visite à la paroisse pour le saluer. Nous battons volontiers notre coulpe pour ce manquement mais ce que nous souhaitons ce n'est pas un rendez-vous entre quelques fidèles et notre*

*évêque mais bien un temps de partage et de discussion avec l'ensemble du groupe stable. Une visite pastorale en quelque sorte.*

*En effet, alors que le pape François demande à nos pasteurs d'avoir l'odeur de leurs brebis, nous désirons tout simplement que Mgr Lebrun ait un peu de temps pour nous. Un peu de temps pour nous écouter. Un peu de temps pour nous conforter. Un peu de temps pour nous conseiller.*

*Parce que nous avons besoin d'un père attentif et bienveillant, nous choisissons aujourd'hui de sortir de notre silence et de vous demander de vous faire l'écho de notre attente.*

*Un groupe de fidèles de Montbrison - 19 février 2015*

## **II - LE SILENCE DE MGR LEBRUN**

Suite au courrier des fidèles, nous avons contacté le diocèse de Saint-Étienne pour en savoir plus. Il nous a été demandé de soumettre nos questions par écrit au service communication. Les voici, suivies de la réponse, lapidaire, du diocèse.

\*\*\*

(courrier électronique de Paix liturgique au service communication du diocèse de Saint-Étienne, 18 mars 2015)

*Chère Madame,*

*En nous fondant sur les réactions reçues à la suite de la publication de notre lettre 476 du 11 février dernier sur l'application paisible du motu proprio Summorum Pontificum à Pélussin, et sur les échanges successifs que nous avons eus avec les fidèles concernés par la messe de Montbrison, nous nous permettons de vous transmettre les points sur lesquels nous serions heureux de connaître l'avis ou les commentaires de Mgr Lebrun.*

*> La messe de Montbrison existe depuis 2009 et se déroule tous les troisièmes dimanches du mois dans la bonne entente avec les curés successifs et les autres paroissiens. Depuis 2010/2011, les fidèles ont exprimé leur désir de bénéficier de la forme extraordinaire un peu plus fréquemment, soit un dimanche sur deux. Aussi bien le père Raymond que le père N'Dreman avaient accepté l'idée de ce passage à un rythme bimensuel mais en demandant aux fidèles le temps de l'organiser. Les vicissitudes paroissiales ont fait qu'aucun des deux curés n'a finalement pu intégrer cette messe mensuelle supplémentaire au calendrier paroissial et les fidèles se sont alors tournés vers l'évêque qui vient de leur répondre qu'il regrettait mais n'avait pas le temps de prendre en compte leur demande avant la fin de l'année.*

*Ce résumé, d'après les informations communiquées par les fidèles, correspond-il à la vision que le diocèse a de cette situation ?*

*> Eu égard aux différents textes publiés depuis 2006 par Mgr Lebrun sur le sujet de la liturgie traditionnelle et à ce qui se passe à Saint-Étienne comme à Pélussin, Son Excellence considère-t-elle la demande des fidèles de Montbrison comme légitime ou non ? Et comprend-elle que ceux-ci puissent se sentir délaissés voire blessés quand la seule solution qui leur est présentée est d'aller jusqu'à Saint-Étienne le dimanche alors que la plupart d'entre eux sont attachés à leur paroisse ?*

*> Si le problème, comme le fait bien comprendre l'absence actuelle de curé pour la paroisse de Montbrison, est le manque de prêtres dans le diocèse, serait-il envisageable que Mgr Lebrun puisse faire appel à un prêtre idoine de son choix (membre ou non d'un institut Ecclesia Dei) extérieur au diocèse ? Ne serait-ce pas la solution la plus évidente et charitable pour assurer, dans le cadre paroissial et compte tenu de l'absence de prêtre idoine localement, l'harmonie et la paix pour le bien des âmes des fidèles ?*

\*\*\*

(réponse du service communication, 20 mars 2015)

*Merci pour votre message.*

*Le diocèse ne pense pas utile de communiquer davantage.*

## **III - LA BONNE SURPRISE PASCALE**

Reconnaissons-le, jusqu'à ce que les fidèles ne nous informent de cette inattendue messe de Pâques, les éléments en notre possession dépeignaient une situation bloquée. Non seulement le groupe stable n'avait plus de référent mais l'évêque, pourtant auteur en 2006 d'un texte bienveillant par anticipation sur le Motu Proprio de Benoît XVI, ne semblait pas pouvoir - ou vouloir - prendre en charge ce dossier pastoral. Le cadre était à bien des égards emblématique de la situation de bon nombre de demandes se heurtant à un trou noir ecclésiastique tant au niveau paroissial qu'au niveau diocésain.

Depuis qu'ils ont demandé de bénéficier d'une messe bimensuelle, les fidèles ont eu en effet droit à toute la panoplie des réponses dilatoires de la part de leurs pasteurs : « Cette question n'est pas dans mes priorités, attendons pour en parler ensemble ; laissez-moi le temps d'en parler avec l'équipe paroissiale ; je préfère laisser la décision à mon successeur ; il faut en parler à l'évêque ; j'ai peur qu'une telle décision ne provoque des vagues parmi les paroissiens ; comme vous le savez, c'est le curé qui est responsable ; il n'y a pas de prêtre disponible ; etc. ». Difficile de garder son calme et, surtout, quelque espoir, face à de telles réponses. Pourtant, la Providence vient d'offrir aux fidèles un petit coin inopiné de ciel bleu auquel ils fidèles sont bien décidés à s'accrocher. Il faut dire qu'ils peuvent compter sur le dévouement de l'abbé Chassagne qui, comme il vient encore de le faire pour cette messe de Pâques, traverse tout le département à chaque fois qu'il doit célébrer à Montbrison (plus de 2h30 de voiture entre Saint-Étienne où il réside, Pélussin où il célèbre à 8h15 et Montbrison où la messe est à 11 heures).

L'avenir dira si cette messe de Pâques n'était qu'une embellie passagère ou si elle prélude à la célébration bimensuelle que souhaitent les fidèles de Montbrison voire simplement - mais ce serait déjà un premier pas que les fidèles apprécieraient à sa juste valeur - à la célébration mensuelle ET les jours de fête. Paix liturgique vous tiendra informés.